



MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Publication du vendredi 28 avril 2023

COMMUNE DE GRIMISUAT

ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Grimisuat soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire présentée par :

M. Cédric Alder, Rue de l'Ecole 56 à Champlan (Grimisuat), pour la construction d'une pergola en façade Sud à la Rue de l'Ecole 56, parcelle no 2097, plan no 19, lieu-dit : Les Grands Champs, zone : Habitat collectif H60, coordonnées : 2595180/1121800, propriétaires : Laurence Barth et Cédric Alder.

Les plans sont déposés au bureau communal, au 1^{er} étage, guichet no 6, où ils peuvent être consultés pendant trente jours. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ce projet doivent être adressées à l'Administration communale de Grimisuat, par écrit, sous pli recommandé, dans les trente jours à dater de la présente.

Grimisuat, le 28 avril 2023

L'Administration communale